



Union
Professionnelle
Adjointes
Administratives

CAP MOBILITE – AVANCEMENT

des 8 et 9 juin 2015

Membres du bureau

SOISSON Didier
Secrétaire Général
Membre de la CAP Régionale CA
DREAL Champagne Ardenne
didier.soisson@i-carre.net
Tél : 03 51 41 63 49

LOCHON Chantal
Secrétaire générale Adjointe
Membre de la CAP AQUITAINE
Correspondante AQUITAINE
DDTM 64
Chantal.lochon@pyrenees-
atlantiques.gouv.fr
Tél : 05 59 80 87 45

GEHL Corine
Secrétaire Nationale
DREAL Lorraine
Corine.Gehl@developpement-
durable.gouv.fr
Tél : 03 87 62 83 93

MARIAYE Mark
Secrétaire National
Correspondant LANGUEDOC
-ROUSSILLON
Membre de la CAP NATIONALE
DDT 78
Mark.mariaye@yvelines.gouv.fr
Tél : 01 30 84 30 77

PRIEUR Claire
Trésorière
Correspondante BOURGOGNE
DDT 21
claire.prieur@cote-dor.gouv.fr
Tél : 03 80 25 99 12

LEUVRAIS Sylvie
Secrétaire
DDT 45
sylvie.leuvrais@loiret.gouv.fr
Tél : 02 38 52 46 98

Chèr(e)s Collègues,

Vous trouverez ci-joint les résultats de la CAP qui vient de traiter des MOBILITES 2015-5 et de l'AVANCEMENT au 1^o janvier 2015

Déclaration préalable de l'UNSA

Cette première CAP de la mandature s'est déroulée dans un climat constructif et serein. Après la lecture des déclarations préalables des organisations syndicales et notamment celle de l'UNSA, la présidente de la CAP, Madame Brigitte THORIN, a répondu à un certain nombre de questions, refusant de se prononcer sur les sujets de politiques générales qui, selon elle, relèvent de la DGAFP.

RECRUTEMENT :

L'UNSA réaffirme une nouvelle fois que notre corps doit être à trois niveaux de grade, comme la plupart des corps de la Fonction Publique. Nous demandons donc la suppression de l'échelle 3 et un reclassement à l'échelle 4 de tous ceux qui sont dans cette échelle.

PLAN DE REQUALIFICATION :

Le 1er juin dernier, Madame la Ministre Ségolène ROYAL a annoncé des chiffres sur le plan de requalification. Si les premiers chiffres ont évolué pour arriver pour la catégorie C à 1 650 postes : 900 postes pour les administratifs, 600 postes pour les techniques et 150 pour les ATE (passage en TE), il ne vous a pas échappé que nombre de collègues occupent depuis de très nombreuses années des postes également proposés à la mobilité des agents appartenant aux corps de la catégorie B et ce, sans reconnaissance de l'Administration. Même si cette proposition de 900 postes pour les Adjointes Administratives est une avancée, elle ne répond que partiellement aux attentes de nos collègues.

AVANCEMENT :

L'UNSA déplore une fois de plus que les taux promus/promouvables 2015/2017, annoncés aux organisations syndicales en pré-cap, soient toujours à la baisse et en contradiction avec les annonces successives que la catégorie C doit être une priorité. Mais comme à chaque fois, vous nous annoncez des améliorations ; l'UNSA jugera en temps opportun.

L'UNSA demande également une harmonisation des critères de classement dans les Services afin que cesse l'inégalité de traitement dans le déroulement de carrière.

L'UNSA souhaite aussi connaître l'avenir des CAP REGIONALES pour les Adjointes Administratives eu égard aux fusions de certaines DREAL.

GESTION DES ACTES ADMINISTRATIFS :

L'UNSA demande également que les priorités annoncées par M. ROL-TANGUY, Secrétaire Général du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, lors du Comité Technique Ministériel du 29 janvier pour combler le retard des actes administratifs en Administration Centrale dernier soient de même appliquées dans les services.

F

L

A

S

H

En effet trop de collègues attendent entre 4 et 8 mois pour recevoir leur notification de décision et la prise en compte sur leur traitement. Les agents l'apprécient d'autant moins que nous n'avons pas obtenu de hausse du point d'indice de la Fonction Publique depuis 2010 et que le rappel de salaire dans l'année les fait payer plus d'impôt sur leur revenu l'année d'après. Double peine inadmissible !

Une solution simple : Arrêter tout simplement de supprimer des postes dans les missions supports !

DEROULEMENT DES CONCOURS :

L'UNSA dénonce les conditions dans lesquelles nos collègues ont eu à concourir le 26 mai dernier à LYON lors des épreuves de l'examen professionnel de SACDD de classe normale d'une part, et de SACDD de classe supérieur d'autre part.

La salle retenue pour les deux concours s'est avérée être une salle de génie civil très haute et surtout non chauffée, même si l'après-midi un peu de chauffage a apporté un peu plus de confort.

Les candidats ont pour chacun des concours été dans l'obligation de rester jusqu'à la fin de la durée prévue pour cette épreuve (2 h) alors qu'habituellement, chaque candidat peut rendre copie et s'en aller une fois le tiers de la durée prévue de l'épreuve effectué. La majorité des concourants ayant terminé l'épreuve après une heure, je vous laisse imaginer combien il est agréable d'attendre une heure supplémentaire assis dans le froid et les courants d'air...C'est ainsi que des candidats inscrits aux deux concours ont préféré rentrer après le premier et ainsi se priver d'une chance de réussite supplémentaire !

Enfin, et **beaucoup plus grave et problématique** pour l'UNSA, la confidentialité indispensable aux copies de chacun des candidats n'a pas du tout été respectée puisque, selon les surveillants eux-mêmes, des étiquettes autocollantes devaient être apposées sur les noms, prénoms et adresse à inscrire en haut des sujets distribués. Or, il n'y en avait pas. De ce fait, chaque candidat a rendu, tant lors de l'épreuve du matin que celle de l'après-midi, copie avec des coordonnées bien visibles, entachant de ce fait le déroulement et la validité même des épreuves.

1- Approbation du règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été validé .

2 - Désignation des membres siégeant à la Commission de réforme :

L'UNSA a un siège de suppléant.

3 - Approbation du PV de la CAP NATIONALE du 19 juin 2014 :

Approuvé à l'unanimité.

4 – Mobilité cycle 2015 – 5

Nom Prénom	Service d'origine	Service d'accueil	Grade	Avis	Date
BELIN Eric	DDT 84	ANCOLS / DT MARSEILLE	AAP1	Pas de poste à l'ANCOLS	
PATTE Margareth	Mairie de ROSNY SOUS BOIS	ANCOLS / SG	AA1	Favorable	Détachement à compter du 01/05/2015
PISTOL Christelle	Mairie de Vincennes	IGN	Adjointe Territoriale 2° Classe	Favorable	A compter du 01/05/2015

INTEGRATION DIRECTE

Nom Prénom	Service d'origine	Grade d'origine	Service d'accueil	Grade d'intégration	Avis CAP	Date intégration
PATIN Philippe	Mairie de Canoux-en-Provence	ENSM	ENSM	Adjoint Administratif 1° Classe	Favorable	A compter 01/05/2015